



Pour publication immédiate : 29/05/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS EN VUE DE MIEUX PROTÉGER LES TRAVAILLEURS DES SALONS DE MANUCURE

Dévoilement de la carte de poche « 5 choses à demander au moment d'entrer dans un salon de manucure », qui sera distribuée aux consommateurs de partout dans l'État de New York

Lancement du site Web « Sécurité des salons de manucure » et d'une campagne de média social

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a lancé aujourd'hui une campagne de sensibilisation publique en vue d'éduquer les consommateurs sur les attentes qu'ils doivent avoir lorsqu'ils visitent un salon de manucure dans l'État de New York. De nouvelles cartes de poche indiquant les « 5 choses à demander au moment d'entrer dans un salon de manucure » sont en cours de distribution dans tout l'État à partir d'aujourd'hui, en conjonction avec le lancement du nouveau site Web du Gouverneur et d'une campagne de média social.

« Nous demandons aux New-Yorkais d'utiliser le pouvoir qu'ils ont en tant que consommateurs en vue d'obliger les salons de manucure à traiter leurs employés de façon équitable, et à boycotter les entreprises sans scrupules qui profitent en exploitant leurs travailleurs, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Il existe une économie souterraine qui prospère grâce à des travailleurs surmenés, sous-payés et impuissants. Il s'agit des salons de manucure aujourd'hui – mais toute entreprise devrait savoir que nous les surveillons, et que nous ne tolérerons pas le mauvais traitement d'un travailleur dans l'État de New York. »

Cette importante campagne de sensibilisation publique constitue la dernière mesure prise par le Groupe de travail multiagence sur l'application de la loi dans l'industrie des salons de manucure. Le Groupe de travail œuvre en vue d'éduquer les travailleurs sur leur droit, les propriétaires de salon sur leurs responsabilités et les consommateurs afin qu'ils puissent prendre des décisions informées sur comment et où dépenser leur argent. [Le premier événement éducatif à l'intention des travailleurs et des propriétaires](#) a eu lieu la semaine dernière à Manhattan.

Plus tôt ce mois-ci, le Gouverneur a présenté une nouvelle mesure législative et a adopté des réglementations d'urgence conçues dans le but de protéger les travailleurs contre les infractions en matière de main-d'œuvre et de santé.

À partir d'aujourd'hui, de nouvelles cartes d'information seront distribuées en personne et en ligne grâce à l'aide de groupes d'affaires et communautaires. Les cartes présenteront les cinq choses les plus importantes à demander au moment d'entrer dans un salon de manucure :

1. Les travailleurs sont-ils payés au moins le salaire minimum, et sont-ils payés pour leurs heures supplémentaires?
2. L'équipement de protection qui convient (masque respiratoire, gants et protection des yeux) est-il fourni à et utilisé par les travailleurs?
3. L'aération est-elle adéquate (pas d'odeurs fortes de produits chimiques?)
4. Le permis d'exploitation du salon est-il affiché à la vue?
5. La charte des droits des travailleurs des salons de manucure est-elle affichée à la vue?

Une version réduite de la charte des droits sera imprimée au dos de la carte.

Ce lancement est effectué en collaboration avec plusieurs agences d'État, groupes de l'industrie et défenseurs des travailleurs dans le but de rejoindre le plus de gens possible.

Site Web sur la sécurité des salons de manucure

L'État lance également un nouveau site éducatif destiné aux consommateurs au www.ny.gov/nailsalonsafety. En plus d'offrir une version téléchargeable de la carte d'information, le site Web permettra également aux consommateurs d'accéder à des informations de sécurité de l'industrie et de rapporter des problèmes ou des préoccupations.

Les agences d'État, entreprises et organisations communautaires distribueront également de façon numérique la carte d'information à l'aide du #NailSalonSafety.

Toute personne ayant des questions sur les salons de manucure, ou qui souhaite se renseigner sur les salaires légaux et les conditions de travail sûres, doit appeler la ligne d'assistance du Groupe de travail au 888-469-7365.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418